

# Le lac du Bourget

*chronique d'un lac*



**La Rubrique des patrimoines de Savoie**

H O R S S É R I E N ° 2 ■ J U I L L E T 2 0 0 3

C O N S E R V A T I O N D É P A R T E M E N T A L E D U P A T R I M O I N E

# Avant-propos

Avec ses 44,5 km<sup>2</sup> de surface et ses 3,6 milliards de m<sup>3</sup> d'eau, le lac du Bourget, plus grand lac naturel de France, méritait bien que l'on s'attarde un peu sur ses rives en cette année 2003, année internationale de l'eau douce.

C'est tout à la fois au passé et à l'actualité du lac que nous avons choisi de consacrer les pages de ce nouveau numéro hors série de la *Rubrique des patrimoines de Savoie*.

*Chronique d'un lac*, ce sont les grandes heures du lac du Bourget, une chronologie des événements qui en ont fait l'histoire, depuis les premières et fragiles occupations humaines de ses rives au Néolithique, jusqu'aux formidables enjeux d'aujourd'hui pour un développement économique durable, équilibré, en phase avec les ambitions de ce XXI<sup>e</sup> siècle, dans un environnement de qualité, respectueux d'un patrimoine naturel et culturel restauré.

Qu'il nous soit permis de remercier ici toutes celles et tous ceux qui, dans les diverses disciplines des sciences de la terre, de la biologie, de l'archéologie et de l'histoire, ont participé à cette édition, contribuant ainsi à faire mieux connaître et à préserver le futur de notre « Grand Lac ».

Jean-Pierre Couren

## Projet Grand Lac

Numéro hors-série réalisé avec le concours de la Région Rhône-Alpes (2<sup>e</sup> Convention patrimoniale de la Savoie), dans le cadre du volet Patrimoine du Projet Grand Lac, mis en œuvre par le Département de la Savoie.

## 2003, année internationale de l'eau douce

Chambéry s'est fortement impliquée avec l'association Montanea.

Une importante programmation de manifestations autour de l'eau a été mise en place.

Pour plus d'informations,  
[www.montanea.org](http://www.montanea.org)  
tél. 04 79 60 21 01

La grange batelière,  
Abbaye de Hautecombe.



## Le lac du Bourget chronique d'un lac

Hors-série n°2 de  
*La rubrique des Patrimoines de Savoie*  
Conseil général de la Savoie  
Conservation Départementale  
du Patrimoine  
Hôtel du département – BP 1802  
73018 Chambéry cedex  
Tél. (00-33-4) 04 79 60 49 36  
Fax(00-33-4) 04 79 60 49 01  
E-mail [cdp.cg73.fr](mailto:cdp.cg73.fr)

Directeur de la publication  
JEAN-PIERRE COUREN  
Rédacteur en chef  
PHILIPPE RAFFAELLI

### Crédit iconographique

Anne Weigel, p. 2, 10, 12, 13  
Photothèque des Thermes  
nationaux, p. 3, 15, 16, 17  
CAUE Savoie p. 3, 16, 19, 23  
DRASSM, p. 6 et 7  
Jean-François Laurenceau (CDP),  
p. 8, 9, 14, 15  
Alain Canal (SRA), p. 9

François Bataillard  
(Labelimage) p. 16, 17  
DDE, p. 17  
Manuel Bouron, CNPS, p. 18  
CNPS, p. 18, 19, 21  
Michel Reverdiau, p. 18  
Ecotec Environnement SA, p. 19  
CNR, p. 20  
CISALB, p. 21, 22

*Conception graphique  
et réalisation Editions Comp'Act*

Dépôt légal  
4<sup>ème</sup> trimestre 2003  
Tirage 1500 exemplaires  
ISSN 1288-1635

## Conservation départementale du patrimoine de la Savoie

direction  
JEAN-PIERRE COUREN  
conservateur en chef du patrimoine  
FRANÇOISE BALLET  
conservateur du patrimoine  
PHILIPPE RAFFAELLI  
conservateur du patrimoine  
JEAN-FRANÇOIS LAURENCEAU  
assistant qualifié de conservation  
VINCIANE NEEL  
assistante de conservation

FRANÇOISE CANIZAR  
rédacteur  
NICOLE DUPUIS  
adjoite administrative  
CAROLINE LANFANT  
agent administratif, secrétaire  
HERVÉ FOICHAT  
emploi-jeune (NTIC)

numéro coordonné par  
FRANÇOISE BALLET

ont collaboré à ce numéro  
FRANÇOISE BALLET  
YVES BILLAUD  
Département des recherches  
archéologiques subaquatiques  
et sous-marines (DRASSM)  
ALAIN CANAL  
Service Régional de l'Archéologie  
du lac du Bourget (CISALB)  
JEAN-PIERRE COUREN  
YVES GIULIANI  
Compagnie nationale  
du Rhône (CNR)  
RENAUD JALINOUX  
Comité intersyndical d'assainisse-  
ment du lac du Bourget (CISALB)  
ANDRÉ LIATARD  
attaché de conservation  
au musée Faure, Aix-les-Bains

ANDRÉ MARGUET  
Département des recherches  
archéologiques subaquatiques et  
sous-marines (DRASSM)  
ANDRÉ MIQUET  
Conservatoire du patrimoine  
naturel de la Savoie (CNPS)  
GÉRARD NICOU  
maître de conférence en géologie  
JACQUES PERNON  
archéologue  
JEAN-PIERRE PETIT  
CAUE de la Savoie  
SANDRINE PHILIFERT  
chargée de mission à la Cdp  
PHILIPPE RAFFAELLI  
ANNE WEIGEL

En couverture,  
la plage du Bourget-du-Lac  
(Conseil général de la Savoie,  
Photostar)



# Chronologie

“L’homme n’a point de port, le temps n’a point de rive, il coule et nous passons.” ALPHONSE DE LAMARTINE

- 35000 Le grand lac primitif.
- 19000 Décrue glaciaire.
- 12000 Lac actuel.
- 3842 Premières occupations des rives du lac.
- 1000 Occupation intensive des rives.
- 813 Abandon des habitats lacustres.
- 121 Soumission des Allobroges.
- 27 Le territoire allobroge devient Cité de Vienne.
- 100 Construction de l’Arc de Campanus, du temple et des thermes d’Aquaë (Aix-les-Bains).
- 260 Incursion des Alamans.
- 425 Atelier de potiers de Portout (425-450).
- 504 Epitaphe chrétienne de Valho à Jongieux.
- 1030 Prieuré St-Maurice du Bourget-du-Lac.

- 1150 L’Abbaye de Hautecombe est construite.  
Château de Châtillon.
- 1248 Début de la construction du château dit de Thomas II. Château de Bourdeau.
- 1289 1<sup>er</sup> compte conservé de la châellenie comtale du Bourget.
- 1556 1<sup>re</sup> mention *lac de Bourget* et *le môl du Chat* sur la 1<sup>re</sup> carte du Duché de Savoie.
- 1581 *Le Journal de voyage* de Montaigne : « *Le Mont du Chat... au pied duquel se sied un grand lac.* »
- 1601 Traité de Lyon : le Haut-Rhône frontière entre la France et la Savoie.
- 1730 Fondation de la faïencerie de La Forêt, Saint-Ours.
- 1732 Grande inondation.

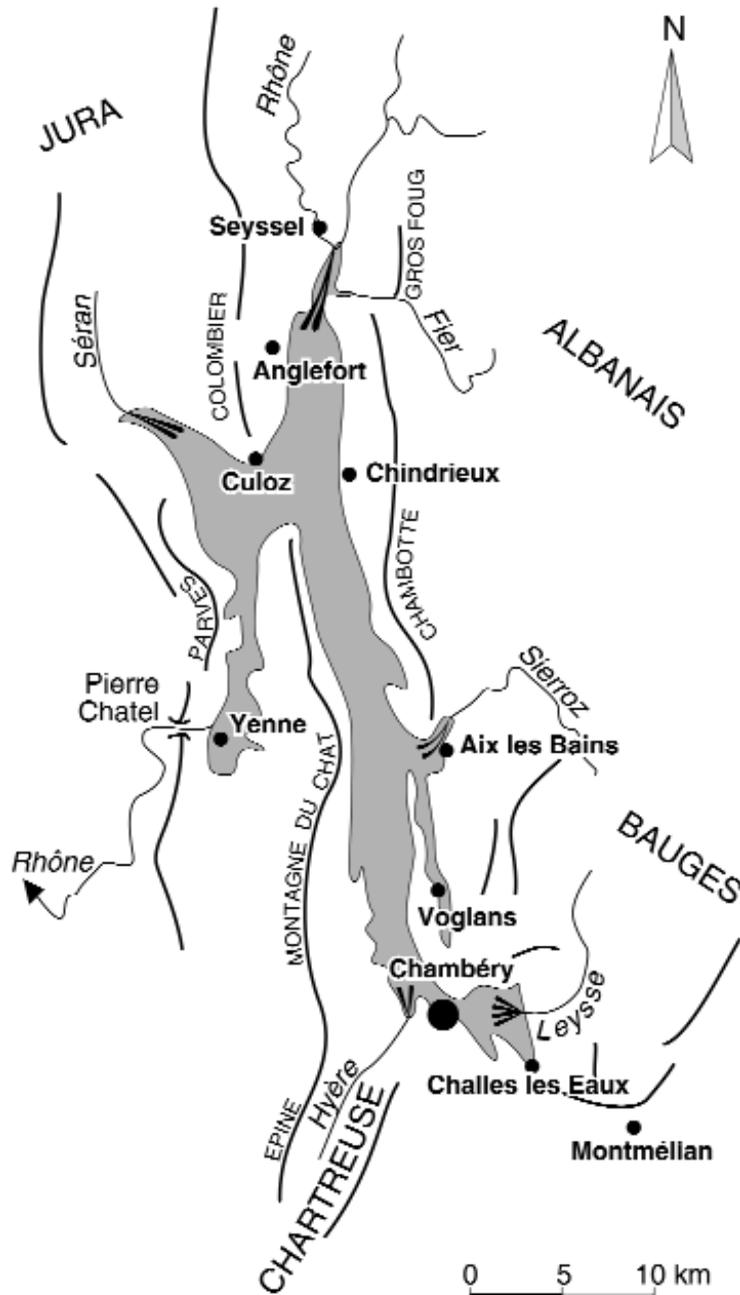
- 1760 Traité de Turin : délimitation géométrique du cours du Rhône entre la France et la Savoie.  
Chanaz redevient savoyarde.
- 1775 Construction de l’établissement thermal d’Aix-les-Bains.  
Chanaz, formation de la Compagnie des Volontaires Matelots jusqu’à la Révolution.
- 1787 Construction des premiers thermes royaux.
- 1793 Le 28 janvier, la ville d’Aix prend le nom d’Aix-les-Bains.
- 1798 Faïencerie de Hautecombe (1798-1804).
- 1808 Pauline Bonaparte séjourne à Aix-les-Bains.
- 1817 Lamartine écrit le poème *Le Lac*.
- 1824 Début de la restauration de l’abbaye de Hautecombe par le roi Charles-Félix.
- 1837 Le 17 octobre, première liaison fluviale entre le Rhône et le Lac du Bourget avec *L’Abeille*.
- 1838 Création du service de bateaux à vapeur par la Compagnie savoyarde de Navigation.
- 1854 Voie ferrée, tronçon Aix-les-bains / Saint-Jean-de-Maurienne et raccord avec le réseau français par le pont de Culoz.
- 1856 Découverte des premières *cités lacustres*.
- 1886 Premiers aménagements à des fins touristiques (jetée du Petit-Port).
- 1887 L’Almée, premier bateau de croisière à vapeur.
- 1933 Edification de la station d’études hydrobiologiques avec un aquarium.
- 1933 Création de la CNR.
- 1934 Inauguration de la plage de sable fin aménagée.  
Début de la construction de la base aérienne (lieutenant-colonel Sarre).  
Plantation de la peupleraie de Chautagne.
- 1936
- 1944 Le 11 novembre, la plus grande crue du lac.
- 1980 Galerie de l’Epine, assainissement du lac.
- 1982 Barrage de Savière.
- 1983 Ecluse de Chanaz.
- 1986 Loi Littoral.
- 1991 Création du Conservatoire du Patrimoine naturel de la Savoie.
- 1999 Lancement du projet *Grand lac 1999-2015*.



Solarium Saldman.  
Technolac.



# Le lac du Bourget, un lac relique



G. Nicoud, 2003

Figure 1.  
Le grand lac du Bourget  
à la fonte des  
glaces würmiennes,  
il y a 35000 ans environ.

Le lac du Bourget, avec ses 18 km de longueur, ses 2,8 km de largeur maximale, ses 146 m d'eau dans sa plus grande profondeur et sa cote réglée à 231,5 m, n'est que le reliquat d'un vaste lac primitif, consécutif à la dernière glaciation.

En effet, le plan d'eau du Bourget doit son existence au passage des glaciers alpins, à leur énorme pouvoir d'érosion capable de creuser un bassin (ombilic) bien au-dessous du verrou rocheux de Pierre-Châtel (La Balme), établi aujourd'hui vers 223 m. Guidés par les structures géologiques, les derniers glaciers de l'Isère au Sud et du Rhône au Nord, se sont affrontés vers Aix-les-Bains/Châtillon. Entre Bauges et Chartreuse puis dans les vallées synclinales molassiques du domaine jurassien, entre montagnes de Chambotte-Gros Foug et du Chat-Colombier puis montagnes de Parves et du Chat, le puissant surcreusement a été occupé par un lac de près de 47 km de long et de superficie voisine de 200 km<sup>2</sup>, entre Challes-les-Eaux au Sud, Seyssel au Nord et Yenne à l'Ouest (fig. 1).

**- 70 000 à - 15 000.** Les glaciers, d'âge würmien, ont creusé près de 450 m au-dessous de la plaine alluviale ancienne de la vallée d'alors si l'on se réfère aux banquettes préservées du Tremblay à La Motte-Servolex, de Chambéry-le-Vieux-Voglans, de Groisin à Chindrieux ou de la vierge d'Anglefort près de Seyssel. La base du lac du retrait glaciaire s'établissait autour de 100 m sous le niveau de la mer, la cote du plan d'eau vers + 260 m.

Ce puissant lac primitif s'est progressivement comblé, sans aucun doute par étapes, contrôlées par les événements climatiques, à partir des dépôts glaciaires et associés puis par les apports alluviaux de la Leysse et de l'Hyère au Sud, du Sierroz et du Séran latéralement et surtout du Rhône et du Fier au Nord. Cet alluvionnement, grossier près des zones d'apport (deltas), est franchement limono-argileux en zone éloignée. E. Chapron (1999) a distingué cinq grandes unités dans les sédiments sous le lac actuel, à partir de données sismiques (fig. 2).

À la base, une unité glaciaire épaisse de 80 à 120 m, comble les irrégularités du fond érodé par les glaciers; elle a un faciès hétérogène, allant de la moraine de fond à des moraines d'ablation.

Puis suit une unité 2, d'une épaisseur de 100 m, à faciès glacio-lacustre dans un lac proglaciaire, les glaciers s'étant retirés largement du centre de l'ombilic. De légères stratifications apparaissent dans les sédiments fins.

Un retour du glacier de l'Isère est proposé vers le Sud jusqu'à hauteur de Saint-Innocent.

Une unité 3, de 60 à 70 m d'épaisseur, se développe sur l'ensemble du lac actuel, avec des sédiments fins aplanis, témoins encore d'influences froides.

Puis une unité 4 traduit définitivement des apports depuis les seuls cours d'eau, le Rhône (75 m d'épaisseur), le Sierroz (40 m) et la Laysse (30 m). Des glissements en masse affectent cette unité.

Enfin, poursuivant l'unité précédente, l'unité 5 drape l'ensemble des sédiments. Finement laminée, elle a une épaisseur constante de 15 m. Le lac n'est plus relié directement au Rhône.

Quant à la chronologie du comblement du lac primitif pour arriver au lac actuel, E. Chapron propose un creusement antérieur à 35 000 ans, accompagné des dépôts des unités 1 et 2. La récurrence iséroise serait peu antérieure à 15 000 ans BP.

**- 15 000 à - 13 000.** L'essentiel du remplissage glacio-lacustre (unités 3 et 4 en partie) se serait développé au Dryas ancien entre 15 000 et 13 000 BP. À cette période, le lac se trouvait déjà sérieusement réduit en longueur (sensiblement 20 km) et en cote (niveau voisin de 223 m, cote du seuil de Pierre-Châtel). L'amont de la Chautagne et le site de Chambéry étaient occupés par de larges plaines alluviales, balayées par les cours d'eau. La fin de l'unité 4 marquerait la transition Tardi-glaciaire Holocène au moment où le Rhône édifiait ses bourrelets alluviaux qui l'écartait du lac. Ce dernier a donc commencé à monter, en inondant successivement les sites d'occupations humaines et déposant la pellicule fine de l'unité 5 attribuée à l'Holocène. Parallèlement, se développaient les tourbières de Chautagne et de Lavouras.

Ainsi donc, le lac du Bourget n'occupe guère plus qu'un dixième du volume de ce qu'il a été au retrait des glaciers würmiens. Les sédiments concentrent l'évolution des événements depuis 35 000 ans. Son histoire nous est d'autant plus précieuse que cette vallée du Bourget contient, sur ses flancs, des traces d'un lac encore plus ancien, de cote supérieure, consécutif à l'avant-dernière glaciation. Aussi, comme toute relique, notre lac mérite vénération !

Gérard Nicoud

### Bibliographie

- Monjuvent G. et Nicoud G., 1988. *Les paléo-lacs des vallées alpines du Grésivaudan, du Bourget et d'Anney, France.* Documents du CERLAT, 1, p. 213-231.
- Chapron E., 1999. *Contrôles climatiques et sismo-tectonique de la sédimentation lacustre dans l'avant-pays alpin (lac du Bourget) durant le Quaternaire récent.* Géologie alpine, mémoire H.S., n° 30, 258 p.

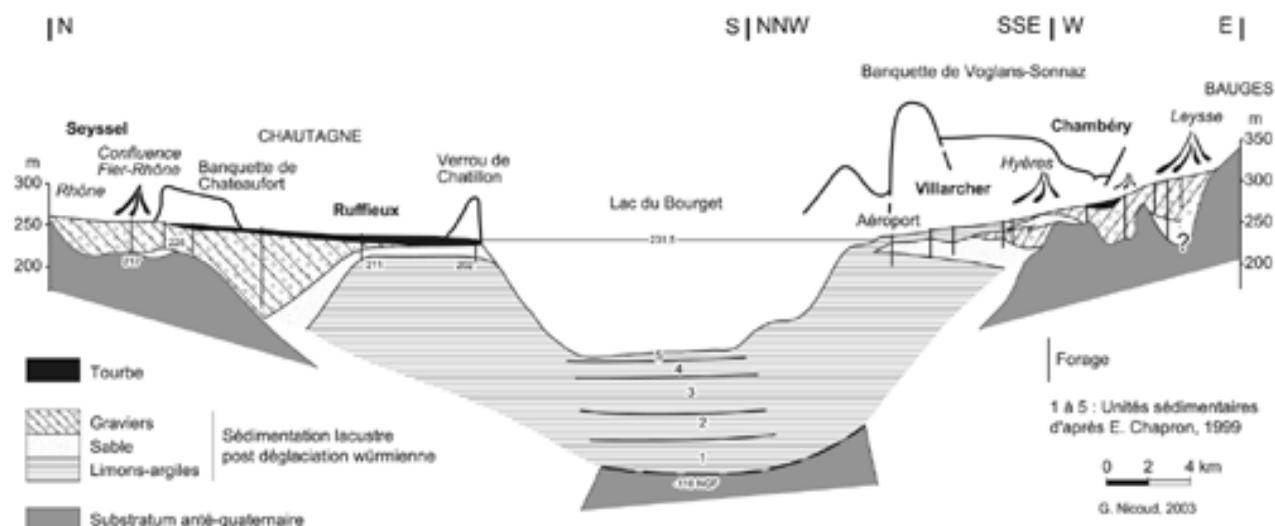


Figure 2. L'ombilic würmien du Bourget et son remplissage aujourd'hui.

# Les premières occupations humaines sur les rives du lac



Vue subaquatique de pilotis, Les Folliets, Tresserve.

Soumis aux changements du climat, le lac a vu son niveau varier au cours des derniers millénaires. L'évolution du bassin lacustre et des conditions climatiques favorables ont donc permis le développement des installations littorales, les anciennes *cités lacustres*. C'est sur ces rivages peu profonds que l'on connaît, depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, l'existence de vestiges archéologiques faiblement immergés.

Si les nombreux objets récupérés lors des *pêches aux antiquités* ont permis l'identification de populations riveraines – les paysans du Néolithique et les métallurgistes de l'âge du Bronze –, les prospections subaquatiques récentes et de nombreuses analyses ont précisé nos connaissances sur ces occupations littorales. Pour le lac du Bourget pas moins de 9 gisements néolithiques et 19 emplacements de l'âge du Bronze sont maintenant recensés. La chronologie des principales phases d'occupation peut être résumée de la manière suivante :

**V<sup>e</sup> millénaire av. J.-C.** Bien que les études climatiques montrent durant cette période, des épisodes de bas niveau du lac qui pouvaient être favorables aux installations, aucun indice archéologique n'est connu en bord de lac.

**IV<sup>e</sup> millénaire av. J.-C.** Une première phase d'occupation, par des agriculteurs du Néolithique moyen, est observée en rive ouest du lac. Des pilotis et des restes de la vie quotidienne de cette période ont été découverts à Saint-Pierre-de-Curtille/Hautecombe. Les datations

dendrochronologiques, 3842 av. J.-C. et vers 3835 av. J.-C., confirment cette implantation, la plus ancienne actuellement connue. A Conjux/Marais de la Chatière, un autre gisement a livré des mobiliers lithiques et céramiques. Une dizaine de pilotis sont datés par la dendrochronologie : abattages en 3568 av. J.-C. et 3521 av. J.-C.

## **2<sup>ème</sup> moitié du IV<sup>e</sup> millénaire av. J.-C.**

Au Néolithique moyen/récent, une intensification de l'occupation littorale est observée. Sur la rive ouest, à La Chapelle-du-Mont-du-Chat/Le Communal du Lac, quelques pilotis sont datés par le radiocarbone d'environ 3500 ans avant J.-C. En rive est, dans la baie de Grésine, à l'emplacement des trouvailles faites à l'occasion de la construction du chemin de fer en 1856, des pilotis sont également datés de cette période. A Saint-Pierre-de-Curtille/Hautecombe, quelques pilotis appartiennent à une phase plus récente que celle évoquée ci-dessus ; ils sont datés d'environ 3200 av. J.-C. et marqueraient le passage au III<sup>e</sup> millénaire.

## **1<sup>ère</sup> moitié du III<sup>e</sup> millénaire av. J.-C.**

À la transition Néolithique récent-final se confirment les installations littorales. Dans la baie de Conjux/Marais de la Chatière, des vestiges sont identifiés et datés d'environ 2800 av. J.-C. Des mobiliers céramiques et lithiques caractéristiques de cette phase ont aussi été découverts à Tresserve/Les Bourres où les pilotis sont datés d'environ 2700 av. J.-C. Une palissade de petits chênes est datée par le radiocarbone d'environ 2650 av. J.-C. à Brison-St-Innocent/Chez Tournu ; elle borde le gisement de *Mémars I*. Sur ce même emplacement, des niveaux sont préservés et des pieux sont datés par la dendrochronologie : phases d'abattage des bois entre 2595 av. J.-C. et 2529 av. J.-C.

## **2<sup>ème</sup> moitié du III<sup>e</sup> millénaire av. J.-C.**

Au Néolithique final, les traces d'occupations sont toujours attestées, cette fois-ci sur des gisements sensiblement moins dégradés. C'est le cas à Conjux/

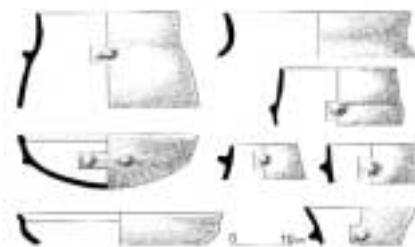
La Chatière où des mobiliers caractéristiques sont conservés et des pilotis sont datés de 2440 av. J.-C. par la dendrochronologie. Sur la rive orientale, à Brison-Saint-Innocent/Chez Tournu, des phases d'abattage des bois sont reconnues entre 2582 av. J.-C. et 2475 av. J.-C. pour des pilotis de la zone sud. Sur ce gisement, le mobilier céramique découvert montre des influences culturelles jurassiennes et helvétiques.

**Fin du III<sup>e</sup> millénaire av. J.-C.** Les vestiges de la transition Néolithique final-Campaniforme sont rares. Quelques objets anciennement récoltés hors contexte pourraient s'y rattacher. Récemment, les prospections réalisées à Brison-Saint-Innocent/Chez Tournu ont mis au jour une palissade perpendiculaire au rivage ; elle est datée d'environ 2050 avant J.-C. et marquerait la fin des habitats palafittiques de la Préhistoire.

André Marguet

## **Bibliographie**

- A. Marguet. Savoie, lac du Bourget. Elaboration de la carte archéologique des gisements du lac du Bourget, in *Bilan scientifique 2000 du DRASSM*, n°26. DRASSM-Eaux intérieures. Travaux et recherches archéologiques de terrain, Rhône-Alpes. Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, Direction de l'Architecture et du Patrimoine, sous-Direction de l'Archéologie, 2002, p. 117-137.



Les plus anciennes poteries du lac, début du IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C., Hautecombe, Saint-Pierre-de-Curtille [dessin O. Simonin, CNRAS].

# le lac du Bourget, une référence pour l'étude de l'âge du Bronze



Carte de localisation des gisements sous-lacustres reconnus dans le lac du Bourget (en noir les sites néolithiques, en gris les sites de l'âge du Bronze, en blanc les autres périodes).



Plongeur en cours de fouille, Le Saut, Tresserve.

Le lac du Bourget est une référence incontournable pour l'âge du Bronze. Cette renommée a été établie dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Mais, après des récoltes aussi fructueuses que désordonnées, il faudra attendre 1950 et les développements de la plongée en scaphandre autonome pour que les premières observations directes soient réalisées. Ainsi, c'est sur les stations de Châtillon et de Grésine que le précurseur Raymond Laurent a mis au point certaines des méthodes encore utilisées aujourd'hui. Récemment, la connaissance de terrain des stations s'est affinée avec la prospection de la totalité des rives et un programme de sondages systématiques, actuellement en cours. De plus, le recours à la datation par la dendrochronologie permet de disposer de calages très précis dans le temps.

**Vers 1350 avant J.-C.** Si des indices de fréquentation des rives ont été identifiés pour le tout début du Bronze final, ce n'est qu'à la **fin du II<sup>e</sup> millénaire** que débutent vraiment les installations humaines, profitant de la baisse du niveau du lac. Elles se marquent tout d'abord par des aménagements dont les fonctions restent à déterminer comme, par exemple, l'alignement de groupes de pieux topographié dans la baie de Conjux et daté de 1084 av. J.-C. Dans le même secteur a été repéré un habitat dont le matériel céramique se rapporte à la phase moyenne du Bronze final. Des pieux associés ont fourni la date de 1054 av. J.-C.

Durant le siècle qui suit, des dates éparses témoignent de la présence humaine, mais les éléments manquent encore pour la caractériser.

**910 av. J.-C.** Le début de la phase principale d'occupation des rives du lac s'inscrit entièrement dans la phase récente du Bronze final, le « bel âge du Bronze » des anciens auteurs. Six grands villages couvrant de 8 à 12 000 m<sup>2</sup> sont alors occupés simultanément. Les récents sondages ont montré que,

contrairement à ce qui était admis, l'état de conservation est très bon pour la plupart d'entre eux. Un abondant matériel céramique a été recueilli, non pas en désordre et seulement en surface comme au siècle dernier, mais dans des séquences stratifiées, épaisses de 30 à 60 cm, en association avec des bois couchés permettant des datations. D'autre part, la nature des sédiments a permis la conservation d'objets en matières périssables, inconnus sur les sites terrestres : cordages, sparterie, vannerie et pour le bois, coupe, tête de maillet, poinçons, manches d'outils ainsi que le montant latéral d'un brancard long de 2,85 m.

**813 av. J.-C.** C'est la date la plus récente identifiée à ce jour. Les causes de l'abandon des rivages ne sont pas encore clairement déterminées. Il est probable que se conjuguent, en relation avec une dégradation du climat, la remontée du niveau du lac et les faibles rendements d'un terroir surexploité.

Les bouleversements sociaux dus à la mise en place des économies de l'âge du Fer sont également à prendre en compte. Les occupations du Bronze final du lac du Bourget s'inscrivent dans un phénomène englobant l'ensemble des Alpes du Nord mais elles possèdent leur originalité avec, en particulier, une plus longue occupation des rives. Surtout leurs vestiges sont remarquables par leur état de conservation et les potentialités qu'ils offrent pour la compréhension des occupations humaines et de leurs liens avec le cadre naturel. Mais ce patrimoine archéologique est extrêmement fragile et vulnérable aux aménagements d'infrastructures littorales. Une notion de développement durable doit lui être appliquée afin que puissent être transmis ces exceptionnels témoins d'une période de dépendance étroite des hommes avec le lac.

Yves Billaud

# Le lac à l'époque gallo-romaine



Décor urbain : statue de muse ou d'impératrice, Musée lapidaire, Aix-les-Bains.

## Bibliographie

- H. Barthélémy, C. Mermet, B. Rémy, *La Savoie gallo-romaine*, Mémoires et documents de la Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie, t. XCIX, 1997.
- J. et C. Pernon, *Les potiers de Portout, productions, activités et cadre de vie d'un atelier au V<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. en Savoie*, Revue Archéologique de Narbonnaise, suppl. n° 20, 1990.
- J. Pernon et J. R. Dassé, *cédérom, Riverains et artisans du lac du Bourget : les potiers gallo-romains de Portout*, CDDP de la Savoie, 2001.

Les *gallo-romains* sont des celtes indigènes qui ont adopté la culture à la romaine à la fin du 1<sup>er</sup> siècle avant J.-C. Leurs anciens usages ont laissé quelques témoins archéologiques (à Aix-les-Bains, fonds de cabanes et premier état du temple), religieux (culte de Borvo, des Comedovae, des Matrae), onomastiques (Valerius Camulatus, fils de Senorix).

**27 avant J.-C.** L'ancien territoire des Allobroges devient cité de Vienne; sous le règne de Claude (41-54 av. J.-C.), la citoyenneté romaine est octroyée à tous les hommes libres.

**Début du II<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.** La cité reçoit le droit italique qui la dispense de payer l'impôt foncier. Ces conditions favorisent l'essor des *possessores* (propriétaires fonciers) locaux. Leur fidélité au régime s'affirme de diverses manières: culte de l'empereur (St-Innocent, Hautecombe), charges de flamines et de sévirs, romanisation des noms propres... Des vestiges « romains » se retrouvent sur les grands axes de circulation et dans tous les points accessibles des rives du lac: Brison, Chindrieux, Le Bourget, Bourdeau, Hautecombe, Conjux. L'acculturation fonctionne: Mercure est partout vénéré; le culte de Cybèle est attesté à Conjux, celui d'Isis à Aix-les-Bains. L'activité économique se perçoit à travers le marché hebdomadaire et la foire à bestiaux d'Aix-les-Bains, la culture de la vigne, les pêcheries du tour du lac, les officines de potiers, les carrières. On



Vie rurale : faisselle, Portout, Chanaz.



Religion campagnarde : stèle de Silvain, génie protecteur des forêts, des arbres fruitiers et de la vigne, Jongieux. Musée lapidaire d'Aix-les-Bains.

importe des amphores, de la verrerie, des œuvres d'art (statues en marbre de Paros). Les fonctions administrative et religieuse du *vicus* d'Aix favorisent les échanges de populations et de biens (la famille des Titii qui porte des prénoms grecs a peut-être des liens dans le Midi).

Cette brillante expansion est stoppée par la crise du III<sup>e</sup> siècle.

**III<sup>e</sup> siècle.** 235-268. Période d'anarchie. 260. Grande invasion des Allamans. 273 et 313. «trésors» enfouis de Chindrieux et du Mont du Chat.

**IV<sup>e</sup> siècle.** Au Bas-Empire, les seuls témoins d'activité sont les ateliers de potiers de Conjux, vers 350, et de Portout dans les années 400. Celui-ci fournit de précieux renseignements sur la vie rurale.

**Milieu du V<sup>e</sup> siècle.** Le christianisme s'installe: épitaphes de Grésy-sur-Aix en 486 et de Jongieux en 504.



Artisanat : productions de l'atelier de Portout, Chanaz.

Jacques Pernon

# Aix-les-Bains, Le Vicus Aquae, à la source du thermalisme

## Premiers siècles de notre ère.

Le *Vicus Aquae* semble avoir une certaine importance. Dans l'Antiquité, un vicus désigne à la fois un bourg et son territoire, administré par une assemblée d'élus qui reste sous le contrôle de la capitale provinciale.

**I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C.** L'agglomération apparaît avec la construction d'édifices publics : un arc, des thermes et un temple en témoignent encore.

L'*arc de Campanus*, le plus célèbre monument antique d'Aix est interprété comme arc funéraire, en raison de la dédicace du monument par Lucius Pompeius Campanus aux membres de sa famille, mais sa situation au cœur même de la ville pourrait tout aussi bien indiquer un édifice commémoratif. Son originalité repose dans l'architrave divisée en huit cartouches burinés de textes épigraphiques auxquels correspondent huit niches taillées dans la frise qui devait contenir les portraits en haut-relief des personnages décrits.

Un *bâtiment thermal* gallo-romain conservé dans l'enceinte des Thermes Nationaux (vestiges classés en 1924) devait appartenir à un complexe beaucoup plus vaste.

En 1991, le site a fait l'objet d'une relecture architecturale et archéologique permettant de déterminer quatre phases de construction.

Un *Temple*, appelé *temple de Diane* en raison d'une hypothèse ancienne englobé dans l'ancien château d'Aix aujourd'hui hôtel de ville, est l'un des exemplaires les mieux conservés en France. De type « in-antis », il présente trois façades en élévation noyées dans les structures de l'hôtel de ville. Le fronton arrière de l'édifice, en forme de triangle surbaissé dans un rapport de 1/6, est conservé sur la face ouest. Ouvert au soleil levant et à l'ensemble thermal, le temple dispose d'un vestibule ou *pronaos* qui est actuellement oblitéré par la façade de l'office du tourisme. Cette ouverture matérialisée par les avancées des murs latéraux devait comporter un fronton soutenu par deux colonnes auxquelles peut être rattaché un chapiteau

d'ordre toscan provincial, découvert dans les fouilles du parking de l'hôtel de ville en 1988-1989. Les murs sont couronnés d'un entablement de type toscan en trois parties, l'architrave à trois fasces, une frise nue et une corniche à filets et doucines. La construction, entièrement composée d'assises de pierres de taille en calcaire blanc, repose sur un podium de 3,29 m. de haut. L'ensemble permet d'esquisser une restitution hypothétique de l'édifice.

Dans le temple sont présentées les collections archéologiques résultant des travaux d'aménagements urbains. Les inscriptions sont les éléments les plus intéressants et nous renseignent sur le nom, le statut et les habitants de l'agglomération à l'époque gallo-romaine. Les dénominations de *vicus* et de *vicanis* (habitants d'un bourg), apparaissent dans deux textes. Les habitants sont désignés *aquenses* en référence au bourg *aquae* dont le toponyme, inspiré par la présence des eaux thermales, se retrouve par quatre fois associé à des *possessores*, principaux propriétaires chargés de son administration dont les dix délégués, les *decemlecti*, formaient le conseil municipal.

Plusieurs inscriptions font état de dévotions à Jupiter, Mercure, Comedovae.

Bormo, dieu des sources d'origine celtique, est évoqué sur deux textes découverts dans les thermes.

Enfin, une stèle nous informe d'un don fait par les *decemlecti* d'un bois et de son vignoble aux habitants, afin de célébrer des jeux pour le salut d'Auguste.

Le complexe d'*Aquae* étaient entièrement tourné vers le culte et l'exaltation des eaux thermales.

La prospérité de la bourgade, voire son organisation urbaine, sont certainement dues à cette spécificité thermique. Les activités proprement commerciales sont en partie révélées par une ordonnance municipale où il est évoqué l'interdiction d'introduire des véhicules dans le parc à bestiaux, sauf les jours de marché ou pour aller visiter le bois sacré.

La superficie maximale couverte par l'implantation antique, y compris les nécropoles, devait s'élever à une vingtaine d'hectares. Les limites semblent se cantonner : vers l'est, aux pentes situées au-dessus des thermes nationaux, vers le sud à l'ensemble du parc de verdure et vers l'ouest à une partie du parc du Casino. Une nécropole, située à l'angle de la rue Claude de Seyssel et de la rue Vaugelas peut représenter l'éventuelle frange septentrionale de l'agglomération.

La connaissance du patrimoine archéologique du vicus gallo-romain d'Aquae participe aussi à la bonne gestion d'une croissance urbaine avisée.

Alain Canal



Le Temple de Diane, fronton arrière.



Le Temple de Diane, reconstitution Alain Canal.

# Les monuments du Moyen Age



Le château de Thomas II,  
Le Bourget-du-Lac.



« Vue du prieuré de Bourget en Chambéry »,  
P. Etienne Martelange, 1618,  
BNF, fonds G. D'Orléans.

## LE CHÂTEAU DE THOMAS II LE BOURGET DU LAC

**1248.** Thomas II, frère du comte Amédée IV de Savoie obtient du prieur du Bourget le droit de construire *une maison et un vivier et posséder tout autour 70 pieds de terre (...) entre la Leysse, le lac et la forêt.* En échange, *Thomas ou quiconque qui occupera la dite maison et ses dépendances devra verser 12 deniers de cens chaque année à la saint Martin, maintenir, conserver et garantir les droits et les bonnes coutumes de l'Eglise et si la nécessité l'exigeait, que le prieur ou les hommes du prieuré puisse se réfugier dans cette maison.* Thomas accorde également *que de la pêche de ses viviers (...) soit perçu par an (...) une dîme* pour le compte du prieuré et que durant le mois d'août on ne vende pas de vin. Son fils, le comte de Savoie Amédée V choisit Le Bourget comme résidence principale: la maison de son père devient

un vaste palais, où la cour comtale aime séjourner. Peintres, verriers et sculpteurs de renom sont chargés de l'embellir. Les pièces principales disposent de cheminées monumentales et de latrines à chaque étage. Il existe aussi une chapelle, placée sous le vocable de saint Christophe, un jardin d'agrément ornée d'une fontaine, un potager et un verger. Le château n'a pas de vocation militaire mais fossés et courtines font l'objet d'un entretien fréquent.

Au XV<sup>e</sup> siècle, le château comtal est confié à un fermier. Les comtes lui préfèrent celui de Ripaille, au bord du lac Léman.

**XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles.** Vendu aux barons du Bourget, la Révolution française le transforme en ruine romantique qu'illustreront de nombreux artistes.

Classé Monument historique en 1983, il est racheté par la commune en 1979. Depuis, fouilles archéologiques, études, projet de restauration et de valorisation sont engagés pour le protéger et le présenter au public.

## LE PRIEURÉ DU BOURGET-DU-LAC

**XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles.** Autour du prieuré clunisien dédié à saint Maurice, le bourg est un passage important, avec un port et un péage, partagés selon les époques entre le prieur et le comte. Le prieuré dépend directement de l'abbé de Cluny; son statut prestigieux lui permet d'étendre son domaine et son droit de juridiction sur plusieurs villages.

**1250-1260.** L'église du prieuré, également église paroissiale, est ornée d'un jubé, haut-relief polychrome figurant plusieurs scènes de la vie du Christ qui sépare le chœur, réservé aux moines, de la nef pour les fidèles. Sous le chœur, la crypte dédiée à Notre-Dame-la-Basse conserve deux inscriptions latines à Mercure. Est-elle bâtie sur un ancien temple?

**1582.** Le prieuré est donné aux Jésuites de Chambéry, puis en 1773 aux Cordeliers avant d'être vendu comme Bien national à la Révolution et transformé en ferme. Racheté par un amateur d'art chambérien, servant d'appartement à la duchesse de Choiseul, il est ensuite acquis par la commune et classé en partie Monument historique en 1910. Le prieuré formé de trois ailes délimitant un cloître, date dans son ensemble du XV<sup>e</sup> siècle, œuvre des prieurs de Luyrieux.

## LE CHÂTEAU DE CHÂTILLON

**X<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles.** Châtillon, principal château de la seigneurie de Chautagne, appartient successivement aux Montluel, aux Seyssel d'Aix, aux Rambert puis aux barons d'Anglejan-Châtillon qui le possèdent encore. Construit en pierre calcaire et en tuf, il couronne un rocher qui domine le lac. Au XIII<sup>e</sup> siècle, est construite l'enceinte qui englobe le haut promontoire.



Le château de Châtillon.

L'habitation comtale a été souvent remaniée ; elle est flanquée d'une tour dont le gros œuvre semble ancien. À droite de la première entrée s'élève une tour octogonale en tuf dont l'intérieur est circulaire, et le rez-de-chaussée voûté en coupole. Cette tour pourrait dater du XIII<sup>e</sup> siècle.

**1537.** Le château est agrandi et restauré par Louis de Seyssel ; il sera reconstruit aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Le château de Châtillon est inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques en 1991.

#### LE CHÂTEAU DE BOURDEAU

**1263.** Humbert de Seyssel est seigneur d'Aix et de Bourdeau.

**1316.** Bourdeau est érigé en seigneurie par Amédée V au profit d'Humbert III de Seyssel. Par alliance, le château passe en 1570 aux Livron, puis aux jésuites de Chambéry (1671) qui le cèdent en 1688 à Claude Antoine Sallier de la Tour de Cordon, premier président de la Chambre des comptes.



Le château de Bourdeau restauré dans le style *troubadour* au XIX<sup>e</sup> siècle.

**1800.** Jean-Baptiste Viviant de Chambéry l'achète comme Bien national. Il vend les pierres à l'entreprise chargée de construire la nouvelle église paroissiale. Antoine Métral, avocat chambérien, le rachète et entreprend quelques réparations sommaires en 1810 pour éviter une plus grande ruine.

**1875.** Les restaurations de style *troubadour* sont l'œuvre de Joseph Giraud et de l'architecte Pellegrini, qui remonte créneaux, mâchicoulis et tourelles et agrémente le château d'un jardin anglais. Il reprend les bases du château médiéval de forme rectangulaire. Il est vendu en 1880 à la famille Gigot de Villefaigne qui le possède encore.

**1880.** Jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, on accède à la rive du lac par des sentiers tracés par les pêcheurs qui descendent vers de petites criques bordées de prés où sèchent leurs filets. Alexis Gigot de Villefaigne fait don d'une petite anse et d'un chemin d'accès au pied de sa propriété pour construire le port. La digue sud a été construite en 1941.

#### L'ABBAYE DE HAUTECOMBE

À l'origine établie dans la haute-combe de Cessens, l'abbaye conserve le nom de Hautecombe lors de son transfert sur la rive ouest du lac du Bourget au milieu du XII<sup>e</sup> siècle, suite à son affiliation à l'ordre cistercien.

**1153.** Les barons du comte Humbert III, élevé à l'abbaye par l'abbé Amédée d'Hauterive, viennent à Hautecombe le sommer de se marier afin de donner un héritier à la couronne. Il sera le premier membre de la famille de Savoie à être enterré dans le cloître du monastère en 1189.

**XIII<sup>e</sup> siècle.** La grange batelière, appelée dans tous les documents anciens *la voûte* est construite. Sa partie basse sert de débarcadère et de garage pour les bateaux ; l'étage est un vaste grenier. En 1649, dom Charles Brunel, prieur de l'abbaye, rapporte que les barques à sel<sup>1</sup> qui traversent le lac pour approvisionner la Savoie abordent à la grange batelière *pour en tirer du rafraîchissement*.

**1244.** Le pape Innocent IV, devant se rendre à Lyon, passe au Bourget puis est reçu à Hautecombe par l'abbé Burchard avec les 12 cardinaux qui l'accompagnent. Il reste six jours et arrive à Lyon en deux jours.

**1271.** Lors du retour en France du corps de saint Louis, l'abbé offre au roi de France et à ses barons des poissons du lac pour un montant de 21 livres.

**1688.** Pour la rédaction de l'acte d'état des bâtiments de l'abbaye, les hommes se rendent de Chambéry jusqu'à Grésine à cheval. De là, ils partent en bateau avec leurs chevaux pour Hautecombe.

**1752.** L'abbaye, après avoir été dirigée pendant presque 200 ans par un abbé commendataire, est rattachée par ordre du roi Charles-Emmanuel III au Chapitre de la Sainte-Chapelle de Chambéry.

**1793.** La Révolution vide l'abbaye de ses moines et une faïencerie est installée dans l'église jusque en 1807.

**1824.** Le roi Charles-Félix et la reine Marie-Christine rachètent les ruines de l'abbaye et confient la restauration dans le style *troubadour* à l'architecte piémontais Ernest Melano.

**1827.** Premières visites régulières de touristes à Hautecombe.

**1831.** Construction de la tour-phare.

**1955.** Installation du débarcadère près de la grange batelière. Le port se situait auparavant au sud du monastère.

**1992.** La Communauté du Chemin Neuf succède aux moines cisterciens puis bénédictins à l'abbaye.

Sandrine Philifert

1. Des entrepôts pour le stockage du sel en provenance de l'étang de Berre ou de Martignes, acheminé par bateau pour fournir la Savoie et le Léman, existaient au port de Seyssel.

Vue du lac et de l'abbaye de Hautecombe, E. Ginain, 1858, huile sur toile, Musées de Chambéry.



# Chronique littéraire

RENAISSANCE :  
LES HUMANISTES EN VILLÉGIATURE

**1560.** Proche du mouvement de la Pléiade, Marc-Claude de Buttet (1530-1586) publie à Paris les 128 sonnets de son *Amalthée* puis, à Lyon en 1575, une édition plus complète. Quittant la cour de France en 1559, il rentre en Savoie et s'installe dans ses terres de Tresserve : « *Ores me tient mon beau champ de Tresserve / Sur un coutaut non lointain où ma Leisse / Va voir son lac que le fier Rosne atteint / Je philosophe en ce lac argentin* ».

**1572.** Jacques Peletier du Mans décrit le lac du Bourget dans son poème humaniste *De la Savoie*

**1581.** Dressé en contrebas du Mont du Chat, à pic au-dessus de l'eau, le château de Bourdeau est alors une bâtisse à caractère défensif. Dans son *Journal du Voyage en Italie*, Montaigne fait halte à la manufacture d'armes « *où se font des épées de grand bruit* ».

**1593-1595.** Nommé abbé d'Hautecombe en 1560, Alphonse Delbène (1538-1608), rédige en latin sa *Description de la Savoie*. Prêlat humaniste, ami de Ronsard et familier de Marguerite de France, épouse du duc de Savoie Emmanuel-Philibert, il porte sur le lac le regard attentif d'un savant naturaliste et d'un érudit féru d'antiquité latine. Bon vivant et fin gourmet, il cite le lavaret et le brochet, décrit les techniques de pêche et souligne l'intense navigation qui anime le lac.

QUELQUES IMAGES DU GRAND SIÈCLE

**1623.** Par son ouvrage, *Les vertus merveilleuses des bains d'Ayx-en-Savoie*, le bon docteur Cabias assure la promotion des eaux de soufre et d'alun dont les bienfaits devaient être sensibles sous toutes les formes : bains, douches, étuves ou absorptions.

**1672-1675.** Hortense Mancini, nièce du feu cardinal Mazarin, se réfugie à Chambéry après des mésaventures conjugales et entraîne sa petite cour au bal, au théâtre et à la chasse ; l'été, elle scandalise les Savoyards en se faisant porter dans le lac par son More « *tantôt sur le dos tantôt sur le ventre* ».

DESOTISME ÉCLAIRÉ  
ET MUTATIONS ARCHITECTURALES

**1775.** Fâché de la rusticité des lieux, le roi Victor-Amédée III fait construire à Aix un établissement thermal avec colonnes et fronton aux armes royales. Les abords du lac sont ignorés.

**1783-1784.** Avidé de soins thérapeutiques, de festivités et de divertissements, la cour de Turin et quelques étrangers lancent la station aixoise et se montrent curieux du lac ; selon le docteur Despina « *les eaux les plus utiles sont celles qui offrent le plus de plaisir* ». En 1787, il met au point sa douche « *à panier écossais* ».

I<sup>ER</sup> EMPIRE :  
LA DÉCOUVERTE TOURISTIQUE DU LAC

**1808-1815.** La famille impériale multiplie les séjours à « Aix-en-Savoie » et lance la mode des baignades et des promenades d'agrément en barque sur le lac.

**1808.** Pauline Borghèse et ses familiers investissent la demeure bourgeoise d'un physiocrate des Lumières, Jean-Amédée Chevalley (1769-1831). Située sur les hauteurs d'Aix, la *villa* offre une vue qui s'étend jusqu'au lac ; par une avenue bordée de peupliers, on se rend au port de Puer pour s'y baigner.

**1809.** Parmi les gens de lettres, Madame de Staël, sa fille, Albertine et Benjamin Constant quittent brièvement leur exil de Coppet pour retrouver à Aix, Mme Récamier et son amie Mme de Boigne qui les reçoit au château de Buisson-Rond.

**1810.** Durant l'été et l'automne, l'impératrice Joséphine, récemment répudiée, prolonge sa cure en exil à Aix avec les dames de son entourage, Mmes



Fontaine intermittente, Abbaye de Hautecombe. Fonds Duvernay, archives municipales d'Aix-les-Bains.



Lamartine écrivant le poème *Le lac sous les châtaigniers de Tresserve*. Fonds Duvernay, archives municipales d'Aix-les-Bains.



Raphaël, roman de Lamartine, 1849, illustration de Jouannot.

## LE HAUT LIEU DU ROMANTISME

**1816.** En octobre, Alphonse de Lamartine prend pension chez le docteur Perrier. En revenant en barque du château de Châtillon, ses quatre bateliers et lui sauvent une naufragée qu'ils conduisent à l'auberge de pêcheurs sous les rochers d'Hautecombe alors en ruines. De là est née la légende d'une *grotte de Lamartine* sur la rive caillouteuse du Bourdeau. La rescapée est Julie, l'épouse malade d'un physicien célèbre, Jacques Charles. Le lendemain, elle est ramenée au Môle du Perthuis, sur la jetée du Grand-Port puis à Aix. Les amants parcourent ensemble les environs, « *la futaie de Saint-Innocent, les figuiers près du petit donjon de Bon-Port, les châtaigniers de la colline de Tresserve, l'île de Châtillon...* ». Le 26 octobre, ils se séparent, pour rentrer l'un à Mâcon, l'autre à Paris en se promettant de se revoir l'année suivante en Savoie.

**1817.** Arrivé fin août au rendez-vous aixois, Lamartine attend en vain Julie, trop faible pour voyager ; elle meurt en décembre. Tout l'automne livré à lui-même, le poète refait les itinéraires connus et déplore l'absence de son amie : « *Un seul être vous manque et tout est dépeuplé* ». La vue du lac du Bourget lui inspire les vers fondateurs bientôt réunis dans le recueil manifeste de l'École romantique *Les Méditations* : « *Un soir, t'en souvient-il ? Nous voguions en silence ; / On n'entendait au loin sur l'onde et sous les cieux, / Que le bruit des rameurs qui frappaient en cadence / Tes flots harmonieux.* (...) Par la suite, après son mariage à Chambéry, Lamartine reviendra séjourner à huit reprises sur les bords du lac jusqu'en 1830. Les paysages, les sites et les événements de la fameuse idylle nous sont surtout connus par le roman autobiographique *Raphaël*, paru en 1849 et dans lequel Lamartine crée le personnage d'Elvire.

**1832.** Honoré de Balzac vient retrouver Mme de Castries à Aix ; il admire « *la Dan-du-Chat* » dont il fait l'escalade et

consacre son temps à la rédaction de son roman *La Peau de chagrin*. Enrichi dans l'édition de 1838, ce texte retrace les malheurs d'un joueur, Valentin, dont l'âme reste sensible à la beauté de la nature : « *Le lac du Bourget est une vaste coupe de montagne toute ébréchée où brille une goutte d'eau bleu comme une turquoise égarée* ».

Dans ses *Impressions de voyage en Suisse*, Alexandre Dumas n'oublie pas de raconter quelques anecdotes superficielles qu'il glane en passant à Aix au cours de cette même année.

**1837-1844.** Le poète savoyard Jean-Pierre Veyrat (1810-1844), écrivain gagné à la cause française, laisse inachevée la composition de son poème *Station poétique à Hautecombe*.

**1863.** George Sand publie son roman *Mademoiselle La Quintinie*, dont l'intrigue se déroule dans le cadre du château du Bourdeau. Ce choix est opportuniste car il tend à lier l'œuvre à une question d'actualité, l'Annexion de la Savoie à la France.

**1925.** A proximité du château de Châtillon, François Boreau fait élever la statue de Lamartine sur sa propriété. Elle est amenée par bateau depuis Chambéry. C'est l'œuvre du sculpteur Mars-Valett, conservateur des collections des musées de Chambéry.

Anne Weigel

d'Audernarde et de Rémusat. Son chambellan, Lancelot Turpin de Crissé, réalise 33 dessins à la mine de plomb relevés de sépia, parmi lesquels le paysage du lac du Bourget avec la Dent du Chat et des scènes familiales à la « *fontaine intermittente* » ou à la « *terrasse de l'ancienne Abbaye d'haute-Combe* ». Un jour, une tempête sur le lac met tout le monde en péril et l'embarcation décorée « *de petits rideaux et d'un dais assez haut* » faillit chavirer. Informé par Joséphine, Napoléon ironise : « *J'ai vu avec peine les dangers que tu as courus. Pour une habitante du delà de l'océan, mourir dans un lac, ç'eût été fatalité!*... ». Hortense de Beauharnais, reine de Hollande, rejoint sa mère et retrouve Charles de Flahaut, père de son 4<sup>e</sup> fils, le futur duc de Morny, probablement né en Savoie en septembre 1811.

**1812.** A l'initiative de la princesse Pauline Borghèse, une vingtaine de personnes s'embarquent pour réciter Pétrarque au fil de l'eau. Mais la *traverse*, le roulis et les vagues ont raison de l'acteur Talma qui juge plus approprié de déclamer la scène de *La Tempête* de Shakespeare tandis que des musiciens piémontais jouent de la harpe dans une autre barque !



En haut,  
la baie de Mémars  
dominée par la Dent  
du Chat, vers 1840.  
À gauche, façade sud  
de l'abbaye de Hautecombe,  
vers 1850.  
[Fonds Duvernay,  
archives municipales  
d'Aix-les-Bains]

# Thermalisme, villégiature et tourisme au XIX<sup>e</sup> siècle

Site romantique par excellence, par son double caractère sauvage et civilisé, le Lac du Bourget attire dès le Premier Empire d'augustes visiteurs venus « prendre les eaux » d'Aix-les-Bains. Celle-ci n'est encore qu'une bourgade viticole, dont l'activité thermique se développe timidement, depuis la construction des premiers thermes en 1787. Les *Napoléonides* qui y séjournent alors, Laetitia et Pauline Bonaparte, la reine Hortense et son jeune fils Louis-Napoléon, les impératrices Joséphine puis Marie-Louise, demeurent des personnalités isolées.

Si Lamartine immortalise le premier le cadre du lac, d'autres gloires littéraires, Georges Sand à Bourdeau, Alexandre Dumas ou Honoré de Balzac à Aix, chantent aussi ses beautés sans s'y attarder.



Le parc du Casino vers 1860.

Costumes traditionnels des bords du lac du Bourget vers 1850.

Archives municipales d'Aix-les-Bains.



C'est le site des sources thermales, au pied du Revard, qui devient peu à peu le site de villégiature privilégié de cette « gentry », et l'activité thermique tourne quasiment le dos au lac dans cette première moitié du siècle.

Bien sûr, la restauration sarde, la venue sur les rives du lac des rois Charles-Félix (1821-1831), qui relève de ses ruines l'abbaye d'Hautecombe de 1824 à 1826, puis Charles-Albert (1831-1849) qui agrandit les thermes, en même temps que se mettent en place de vraies infrastructures portuaires et ferroviaires, sont bénéfiques pour la fréquentation du site, qui demeure cependant très confidentielle.

**1850.** A partir de cette date, Aix-les-Bains va connaître un extraordinaire essor thermal, qui fait d'elle une des premières stations européennes : nouveaux aménagements des thermes, construction du Casino Grand-Cercle, qui succède au « *cercle des étrangers* » installé au Château d'Aix en 1824, et va connaître jusqu'à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle des extensions grandioses. L'urbanisme aixois est en plein essor...

**1854.** Construction du Grand Hôtel.

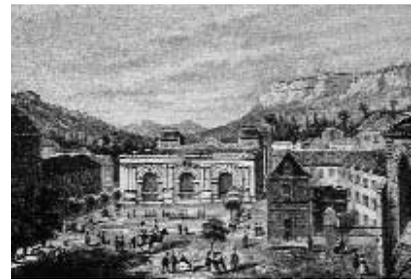
**1882.** Premier club nautique d'Aix.

**1884.** Construction du Splendid.

**1885.** Construction de la Villa des Fleurs.

« *La prise des eaux* » estivale est dans la saison mondaine passage obligé : on suit la cure thermique bien sûr, mais l'on vient surtout à Aix et sur les rives du lac pour se distraire, participer aux diverses acti-

Les thermes albertins.  
Archives municipales d'Aix-les-Bains.



vités proposées : les jeux des casinos bien sûr, les spectacles, les fêtes nautiques aussi dès la fin du siècle.

On connaît les plus célèbres de ces visiteurs, la reine Victoria en tête. C'est un parterre de têtes couronnées, mais souvent d'aristocrates, de capitaines d'industrie, avec une forte cohorte britannique.

Les rives du lac, très marécageuses côté Aix, sont peu à peu aménagées pour l'agrément de cette clientèle et l'accueil des premiers bateaux à vapeur. Quelques activités nautiques se développent : aviron, voile-promenade, baignade à partir de 1882 (premier club nautique d'Aix). Néanmoins, la population locale, sauf celle qui vit spécifiquement du lac (pêche, batellerie) continue de tourner le dos au lac, et en conserve une mauvaise image.

Ce paradoxe va d'ailleurs perdurer une bonne partie du XX<sup>e</sup> siècle, et l'aménagement touristique en pâtira beaucoup.

André Liatard

# Voies d'eau, voies de terre, chemin de fer au XIX<sup>e</sup> siècle

Jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, le réseau de voies de communications terrestres est très sommaire avec mauvais chemins et sentiers escaladant les pentes, passant les cols qui franchissent les montagnes du tour du lac.

Albanis de Beaumont pouvait dire « *vis à vis d'Hautecombe et de l'autre côté du lac, il y a un petit village très curieux par sa position, il est situé dans une espèce de nichée formée par deux masses énormes de rochers qui paraissent avoir glissé du sommet de la montagne de Saint Innocent : l'on ne peut arriver à ce village que par eau, le sentier qui traverse la montagne étant très dangereux et escarpé* ». En effet, que ce soit pour aller vers Albens et Rumilly par la Chambotte ou de Yenne à Chambéry par le col du Chat les passages étaient escarpés.

La circulation par voie d'eau était encore ce qu'il y avait de plus pratique pour les populations riveraines. Le lac était largement utilisé tandis que le canal de Savière reliait la Savoie à la France en offrant une ouverture et un poste de douane pour d'autres voyageurs ou marchandises.

Deux grands ports existaient sur le lac : Grésine par lequel transitaient le bois et le vin mais qui était surtout un port de pêche autour duquel se concentrait l'activité de tout le village. Port Puer à Aix-les-Bains était le deuxième.

**1793.** Un vaste entrepôt fut créé à port Puer, Aix-les-Bains, où étaient stockés les bois de marine, de construction, d'armes à feu, le sel destinés à la France et à la Suisse.

**1810-1850.** D'importants travaux en firent le deuxième port du lac.

**1837.** L'Abeille est le premier bateau à vapeur à relier Aix-les-Bains à Lyon. Diverses compagnies lyonnaises ou sardes entrèrent en concurrence pour transporter marchandises et passagers.

**1838.** La Compagnie Savoyarde de Navigation créa un service de bateaux à vapeur reliant Lyon, Aix-les-Bains et Chambéry par le Rhône et le canal de Savière.

**1845.** Les voyages deviennent réguliers sur les bateaux *Le Triton*, *Le Dauphin* et *Le Bourget*. Ils assurent également la visite d'Hautecombe.

**1855.** Il ne fallait plus que onze heures pour venir de Lyon à Aix-les-Bains avec *L'Hirondelle*. Mais à partir de 1858, la navigation à vapeur va progressivement disparaître.

En 1867 circule le bateau *Les Parisiens* d'E. Darbon et en 1884 *La Ville d'Aix*.

**1889.** E. Darbon devient concessionnaire exclusif du port de l'abbaye, avec *Le Touriste*, *Hautecombe* et *La Savoie*, jusqu'en 1904.

C'est au XIX<sup>e</sup> siècle que les voies de communications terrestres vont connaître leur essor. Les moyens de transport et les routes s'améliorent.

**1825.** Création de la route du Col du Chat.

**1841.** Il était possible d'arriver à Aix-les-Bains de très bonne heure en étant parti le soir de Lyon en voiture bien suspendue.

**1856.** La voie ferrée relie Aix-les-Bains à Saint-Jean-de-Maurienne, puis à l'Italie en 1858. Le raccord avec le réseau français se fait par Culoz et le pont métallique sur le Rhône, qui permet à la « *Malle des Indes* » de joindre Londres à Brindisi par le train.

Avec la voie ferrée, achevée après l'Annexion de la Savoie à la France, la navigation sur le lac s'oriente définitivement vers le tourisme et la plaisance.

Françoise Ballet

Le Hautecombe.



Le débarcadère de Hautecombe.



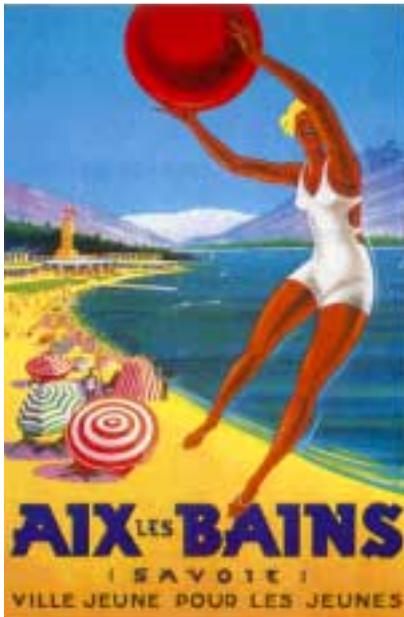
Le tunnel de Brison.



Port Puer, 12 vues des environs d'Aix-les-Bains, 1817, gravure de Prosper Dunant, coll. particulière.

# Architecture et aménagements balnéaires au XX<sup>e</sup> siècle

Les réalisations touristiques du XX<sup>e</sup> siècle autour du lac ont été, sans conteste, marquées par le thermalisme aixois. Indirectement d'abord, en attirant dans la ville et ses environs une clientèle avide de distractions, mais aussi directement en retrouvant les pratiques ludiques des bains antiques, ou en valorisant son riche patrimoine. Ce n'est qu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle que le lac semble avoir gagné son autonomie touristique, et justifier par lui-même des aménagements.



Affiche publicitaire du début du XX<sup>e</sup> siècle.

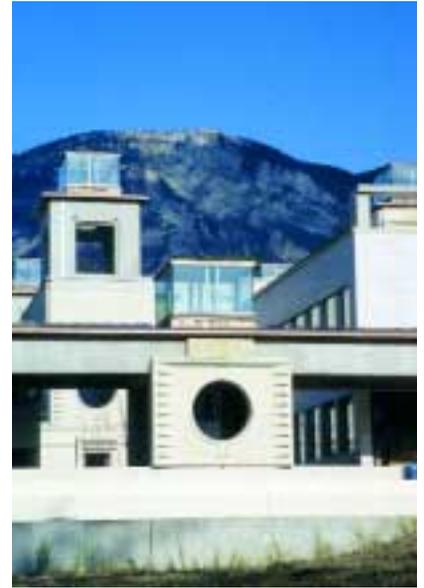
Dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle furent explorés les bienfaits balnéo-thérapeutiques d'autres fluides naturels que les eaux thermales, comme les « eaux froides » maritimes et fluviales, puis l'oxygène et l'électromagnétisme. Restait au XX<sup>e</sup> siècle à exploiter les eaux lacustres et les rayons lumineux.

## 1910. Projet Humbert d'un quartier balnéaire

Situé entre le grand et le petit port d'Aix-les-Bains, le vaste projet d'aménagement et d'investissement immobilier comprenait, à l'instar d'un ensemble thermal, un casino, un parc, de l'hôtellerie et des villas particulières autour d'un établissement de bains froids. Le projet osait, pour la première fois dans la région, utiliser médicalement le lac, nonobstant les recommandations négatives des siècles précédents.

## 1930. Le solarium Saïdman

L'établissement imaginé par le Dr. Jean Saïdman, fondateur de l'Institut d'actinologie, servit à l'expérimentation du bain de soleil. Le prototype, situé à la Roche du Roi (arch. André Farde, ing. Flaix), possédait une plateforme d'insolation tournante, de 100 T, pourvue de cabines à l'ensevelissement mécaniquement réglé. Sa qualification de « machine à soigner » n'est pas sans rappeler le mouvement fonctionnaliste de l'architecture Moderne (CIAM, 1928), et plus particulièrement l'expression « machine à habiter » de Le Corbusier (1921). (Voir photo du solarium p. 3)



Les thermes Chevalley.

## 1933. Inauguration de la Grande Plage d'Aix

Bien qu'encore inscrite dans un programme d'urbanisation centré sur les thermes, la grande plage d'Aix (arch. Roger Pétriaux) inaugurait une vision de la santé, plus jeune et plus sportive, mais aussi plus hédonique, héritée des pratiques aristocratiques compromises, au siècle précédent, sur les côtes méditerranéennes. Les eaux dormantes du lac faisaient d'autant moins peur que les marais du rivage aixois avaient commencé à être remblayés dans les années 20, et que la grande plage substituait du sable blanc importé à la vase lacustre.



La grande plage d'Aix-les-Bains.

Les thermes de Marlioz.

La piscine des thermes.



### 1932-34. Extension sud des thermes

Aboutissement de demandes exprimées depuis 1904, et de projets des années 20, l'extension sud des thermes (arch. Roger Pétriaux) afficha sa modernité par un style Arts déco résolument contemporain, et par des annexes comme le solarium, en toiture-terrasse, et une piscine olympique.

### 1952-55. Plage du Bourget-du-Lac

Cette plage (arch. Laurent Pierron) a marqué une étape nouvelle dans l'aménagement touristique du lac, en inaugurant un projet global entièrement tourné vers le lac : plage, port de plaisance, terrains de sports, camping...

### 1966-1971. Extension supérieure des thermes

Sous la demande catalysée, dès 1946, par la prise en charge des cures thermales, l'extension de Pétriaux dut encore s'agrandir, notamment d'une tour de style International (arch. Claude Mabileau) avec un solarium bévédère et une vaste salle de représentation.

### 1970-1971. Centre nautique d'Aix

Séparation symbolique : la piscine olympique quitta les thermes pour le bord du lac. Tout en cherchant à répondre à une croissance de fréquentation, les nouveaux bassins venus équiper la grande plage (arch. René Gagès & Georges Noiray) rompaient avec la connotation thermale, et confirmèrent la valeur ludique du lac.

Le centre nautique d'Aix-les-Bains.

### 1982-1984. Modernisation des thermes de Marlioz

Après la rénovation des thermes de 1861 – dans un style historiciste plutôt post moderne jouant d'un contraste de matériaux – fut inauguré un complexe hôtelier associé à un centre de thalassothérapie. Ce concept récent, intégrant hébergement et soins, testé près du greffon, sera reconduit en 1994 au bord du lac (complexe Adelphia).

### 1998-2000. Thermes Chevalley

Manifeste du tourisme de santé, les nouveaux thermes (arch. Stanislas Fischer), situés en amont des anciens, ont associé aux soins médicalisés une offre plus ludique (remise en forme, relaxation...), signalant l'alliance des genres par une architecture combinant, dans les lignes et les matériaux, austérité et fantaisie.



Le maintien du patrimoine emblématique d'Aix-les-Bains que constituent les thermes à présent « anciens » en plein centre ville, représente un enjeu majeur auquel devra s'attaquer le projet de reconversion, au moins partielle, de ce bâtiment en espace de loisirs thermaux et balnéo-ludiques.

### 2000... Projet du site des Mottets

A la fin du XX<sup>e</sup> siècle, la notion de santé liée à l'activité balnéaire s'est enrichie de la conscience écologique sur les conséquences réciproques entre l'homme et son milieu. Le projet de réaménagement de la base de loisirs balnéaire des Mottets, au sud-est du lac, témoigne de la maturité touristique du lac exigeant le respect de son site, voire la mise en valeur paysagère et écologique de ce qui fut considéré comme repoussant au début du siècle : le marais.

En 1998, le rapport Cohen conclut qu'à l'avenir ce serait au tourisme de développer le thermalisme, et non plus l'inverse.

Jean-Pierre Petit

Les extensions des thermes, celle de Mabileau au-dessus de celle de Pétriaux.



# Le lac du Bourget et les zones humides

Azuré  
des paluds.



LE MILIEU NATUREL « LAC »  
*STRICTO SENSU* : UNE RICHESSE ET  
UNE STABILITÉ RELATIVES...

Durant le XX<sup>e</sup> siècle, l'activité humaine a influencé de façon négative le milieu lacustre. La qualité de l'eau s'est d'abord dégradée mais aujourd'hui, après une forte régression de la végétation immergée entre les années 1950 et 1980, le bilan opéré par le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie est encourageant : 32 espèces végétales dont plusieurs indiquent une pollution organique modérée. Le lac s'avère ainsi être un haut lieu de diversité végétale parmi les lacs périalpins (Lac Léman, lac de Neuchâtel, lac d'Annecy, de Constance...). L'autre impact négatif majeur porté sur le lac est dû aux aménage-

ments hydroélectriques du Rhône : 18 barrages entre les années 1940 et 1980 ont provoqué la disparition de poissons migrateurs comme l'anguille, l'alose, la lamproie marine et la régression de l'ablette.

Le lac n'en recèle pas moins des poissons prestigieux comme le lavaret ou l'omble chevalier et une forte population d'oiseaux hivernants : fuligules milouin et morillon, foulques, grèbes, plongeurs...

LES ZONES HUMIDES :  
DES RELIQUES À RÉHABILITER

Les marais ont beaucoup perdu : plusieurs km<sup>2</sup> de terrain ont été remblayés au sud du lac jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle, la Chautagne a été drainée, les roselières littorales ont perdu la moitié de leur surface en un demi-siècle. Mais les marais et prairies humides restants abritent encore une diversité biologique immense : au moins quinze plantes protégées et cinq papillons d'importance européenne. Au chapitre des espèces anciennement éradiquées par l'homme, on peut noter le retour du castor et la réintroduction en bonne voie de la tortue cistude par le Conservatoire. Mais la loutre et le balbuzard manquent toujours.

UNE CONSERVATION  
QUI DOIT ALLER AUSSI VITE  
QUE L'AMÉNAGEMENT

L'action du Conservatoire permet d'enrayer cette « érosion biologique ». La conservation du patrimoine naturel dépend désormais de décisions réglementaires. Un espace protégé serait à instaurer au nord du lac car celui du sud, représentant 132 ha, est insuffisant pour un si grand site ; des restrictions nautiques seraient également à mettre en place, et surtout la restauration de fluctuations aussi amples que possible des niveaux d'eau : élévation au printemps et en été et restauration des étiages de septembre, c'est-à-dire des



Nord du lac du  
Bourget et marais  
de Chautagne.

Couple de nettes  
rousses.





Roselière dans  
la baie de Conjux.

basses eaux, nécessaires à la régénération des roselières.

Vis-à-vis des activités humaines, le label de « zone humide d'importance internationale » (convention de Ramsar) décerné au lac du Bourget doit être à la fois un encouragement à la poursuite d'un programme volontariste de conservation, et un « garde-fou » pour l'aménagement touristique...

La conciliation de ces enjeux et de ces conflits d'usage est l'ambition du projet Grand lac 1999-2015, qui sera jugé notamment sur la réussite de la préservation du potentiel de ce réservoir considérable de biodiversité. Les actions du Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Savoie se développent dans le cadre du contrat de bassin versant du lac du Bourget, volet « Eau » du projet Grand Lac.



La baie  
de Mémard.

#### QUELQUES REPÈRES CHRONOLOGIQUES

**1937.** Instauration du site inscrit du lac du Bourget; le lac est reconnu dans sa dimension paysagère.

**1980.** Dérivation des eaux usées de Chambéry et Aix-les-bains : c'est le début de la dépollution.

**1982.** Régulation des niveaux d'eau permise par l'aménagement hydroélectrique, qui enferme l'amplitude entre niveau haut et niveau bas du lac dans une tranche de 30 cm (le marnage maximum historique était de 5 mètres!).

**1986.** La Loi Littoral du 3 janvier s'applique aussi aux lacs de plus de 1000 ha (le lac du Bourget représente 45000 ha) et dit qu'« en-dehors des espaces urbanisés, les constructions ou installations sont interdites sur une bande littorale de 100 m ».

**1988.** Protection de 132 ha au sud du lac par arrêté préfectoral de protection de biotope.

**1992.** Prise en charge de cet espace par le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie.

**1993.** Schéma de cohérence du lac du Bourget élaboré par la Direction départementale de l'Équipement.

**1998.** Désignation par le Préfet de la Savoie comme site d'importance communautaire par l'Union européenne.

**1999.** Lancement du projet Grand Lac 1999-2015.

**2002.** Signature du contrat de bassin versant 2002-2003.

**2003.** Inscription du lac du Bourget au titre de la Convention internationale de Ramsar (par les ministères des Affaires étrangères et de l'Ecologie et du Développement durable).

**2003.** Prise en charge de 230 ha du domaine public lacustre par le Conservatoire par convention entre l'État (DDE), le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres et le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie.



En haut, végétation  
aquatique : potamogeton  
nageant.

Au milieu,  
tortue cistude.

En bas, zone piquetée  
pour la protection des  
berges.

#### Bibliographie

Pour en savoir plus sur la végétation aquatique du lac du Bourget, le plan de gestion du lac du Bourget est consultable au Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie : tél. 04 79 25 20 32.

André Miquet

# Le Rhône et le lac, les aménagements hydrauliques

**1933.** La Compagnie Nationale du Rhône (CNR), société anonyme d'intérêt général à régime particulier, a été créée pour aménager et exploiter le Rhône du triple point de vue de l'énergie hydro-électrique, de la navigation et du développement de l'agriculture.

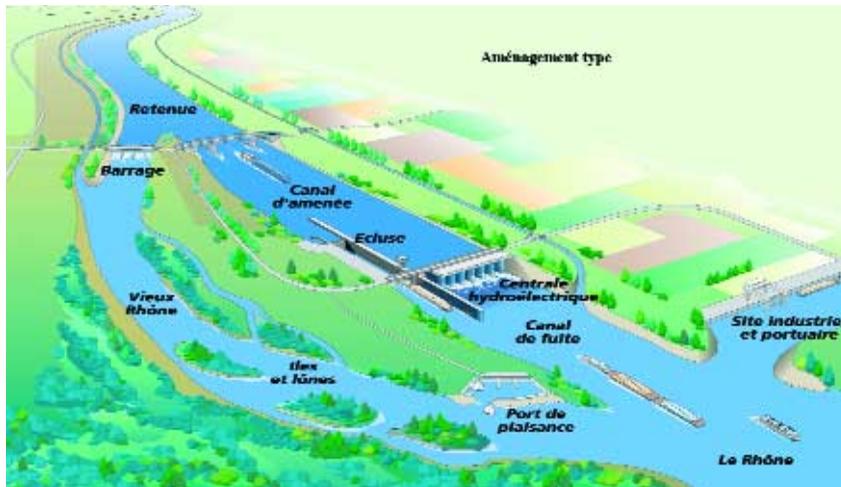
**1946.** Nationalisation de l'électricité en France. La CNR entretenait des liens étroits avec EDF dans le cadre d'une exploitation associée de ses ouvrages.

**1<sup>er</sup> avril 2001.** A la suite d'une directive européenne transposée en droit français en février 2000, la CNR est devenue producteur indépendant de plein exercice, et deuxième producteur français d'électricité derrière EDF. La CNR produit une énergie « verte » exclusivement renouvelable.

## RÉGULATION DES NIVEAUX BAS DU LAC, ÉCLUSE DE CHANAZ

Sur le Haut-Rhône, après les ouvrages de Genissiat et de Seyssel, mis en service respectivement en 1948 et 1950, elle a été réalisée, après la crise du pétrole de 1974, les chutes de Chautagne (1980), Belley (1982), Brégnier-Cordon (1984) et Sault-Brenaz (1986).

A l'exception de trois ouvrages construits en travers du Rhône, les quinze autres ont été réalisés selon l'aménagement type CNR (cf dessin). Celui-ci consiste à établir sur le Rhône un barrage destiné à créer une retenue et à détourner la plus grande partie du débit vers une usine située sur un canal de dérivation où l'eau est turbinée pour produire de l'énergie. En dehors des périodes de hautes eaux, il ne s'écoule alors dans le Rhône naturel qu'un « débit réservé » variable selon les saisons, de façon à préserver la faune piscicole, et à caler les nappes phréatiques. En cas de crue, le barrage s'ouvre progressivement et, pour des débits importants, l'usine est même arrêtée en totalité ou en partie, selon les ouvrages, pour retrouver des conditions naturelles d'écoulement des crues. Dans le cas particulier de la chute de Belley, le canal de Savière se jetant dans le Rhône à l'aval



du barrage de Lavours (cf. photo) où les niveaux naturels sont abaissés du fait de la dérivation, il s'est avéré nécessaire de réaliser un ouvrage secondaire, le barrage de Savière pour « contenir » le lac du Bourget. C'est la présence de ce barrage, muni de vannes de réglage qui a ainsi rendu possible la régulation des niveaux bas du lac du Bourget, et la suppression des étiages sévères que pouvait connaître le lac avant 1982.

Par ailleurs, le lac du Bourget est un bassin d'écroulement naturel des crues du Rhône, qui déborde dans le marais de Chautagne, refoule dans le lac par inversion du sens d'écoulement du canal de Savière, et vient ainsi relever les niveaux du lac (cf. photo).

Il était donc impératif dans le choix du calage des niveaux du lac de retenir une cote qui n'aggrave pas les conditions d'inondabilité des rives du lac.

D'autres contraintes étaient à prendre en compte : la navigation de plaisance sur le lac et l'accessibilité dans les ports, les conditions de pratique de l'agriculture au Nord du lac, la fréquentation des plages et la nécessité de disposer d'une surface suffisamment attractive... Dans ces conditions, les collectivités ont opté pour une consigne prévoyant deux cotes : une cote d'hiver de 231,20 m NGF d'octobre à mai, et une cote d'été de 231,50 m NGF de juin à septembre, et ces dispositions ont fait l'objet d'une convention tripartite signée en 1985 entre le département de Savoie, le syndicat du lac et la CNR.

C'est cette consigne, quoique controversée aujourd'hui, qui est toujours en vigueur et que la CNR met en pratique par des réglages adéquats au barrage de Savière.

Enfin, en plus de ses deux barrages, le site de Chanaz est équipé d'une petite écluse destinée à la navigation de plaisance.

Elle fonctionne en libre service et ses dimensions ( 18,00m x 5,50m ) permettent le passage de la grande majorité des bateaux présents sur le lac.

Yves Giuliani

# L'eau douce, préservation d'une ressource

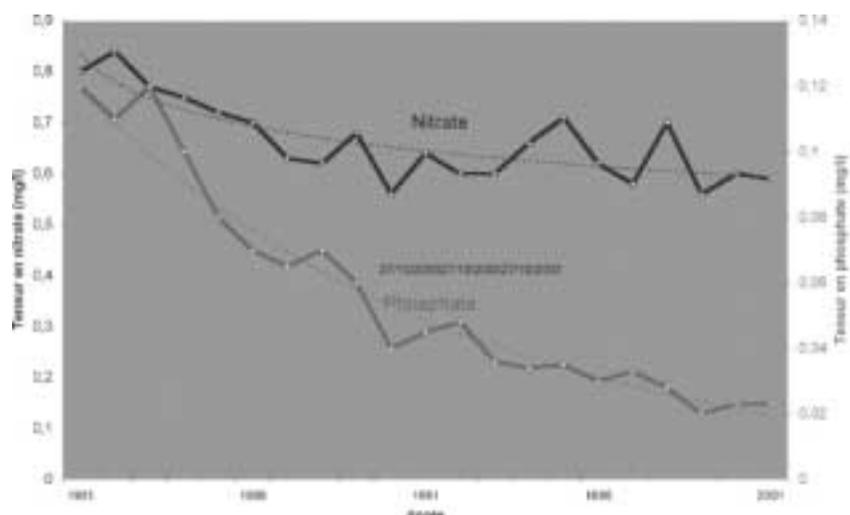
Avec un volume de 3,6 milliards de m<sup>3</sup> et une superficie de 44,5 km<sup>2</sup>, le lac du Bourget est le plus grand réservoir naturel d'eau douce de France. La cuvette géologique dans laquelle reposent ses eaux a été creusée par les glaciers il y a 20 000 ans. Durant des millénaires, la ressource en eau et la biodiversité de ce territoire ont été transmis intacts aux générations suivantes. Mais en quelques décennies, ce patrimoine inestimable s'est effrité : la pollution de l'eau, la destruction des milieux aquatiques et la disparition d'espèces endémiques ont fragilisé ce territoire. Depuis le début des années 80, les initiatives se succèdent pour corriger les erreurs passées.

## UNE HISTOIRE EMPREINTE DE RELATIONS FORTES

Aussi loin que nous puissions remonter dans les millénaires qui nous séparent de la formation de ce lac, l'homme a toujours entretenu avec l'eau une relation particulière.

Relation vivrière, lorsque les premiers occupants s'implantèrent sur le rivage lacustre, il y a plus de 5 000 ans. Relation économique déjà, lorsque les ports assurèrent, à diverses époques, l'acheminement de biens via la vallée du Rhône. Relation de bien être, lorsqu'à Aix-les-Bains, dès l'époque romaine, puis à Challes-les-Eaux, furent développés les prémices du thermalisme. Relation romantique, lorsque des écrivains et peintres puisèrent dans ce paysage l'inspiration nécessaire à l'exploration des sentiments humains.

Relation d'insouciance, lorsque les hommes rejetèrent en toute quiétude, par les rivières, leurs eaux usées dans le lac, mettant ainsi en péril une gigantesque ressource en eau potable et un immense réservoir de biodiversité. Relation de méfiance, lorsque les crues dévastatrices amenèrent dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, les hommes à endiguer les rivières pour en limiter les caprices. Relation de dépit, lorsque les pêcheurs du lac ne ramenèrent plus de lavarets et d'ombles chevaliers dans leurs filets. Relation de mépris, lorsque l'homme,



Roselière sur le littoral sud du lac



pour développer l'activité, colonisa des terres, dériva des rivières sans aucun ménagement et en altéra la qualité par des souillures, dont les formes et les effets sont aussi diversifiés que les visages de l'eau eux-mêmes.

#### **GALERIE DE L'ÉPINE : L'ASSURANCE QUALITÉ**

**1980.** Mise en service de la galerie de l'Épine. Cet ouvrage de 12 km de long et de 5 m<sup>2</sup> de section permet de rejeter vers le Rhône les 20 millions de m<sup>3</sup> d'eaux épurées produites aujourd'hui par les trois stations d'épuration des agglomérations chambérienne et aixoise. Véritable clef de voûte du dispositif anti-pollution, cette galerie a permis de diviser par six les concentrations en phosphate (cf. la courbe ci-jointe) et au lac de recouvrir une végétation luxuriante ; la plus diversifiée de tous les lacs alpins. Pour parfaire la protection du lac, ce sont plus de 15 stations d'épuration supplémentaires qui ont été réalisées au cours des deux décennies passées.

#### **LA BIODIVERSITÉ MENACÉE**

Si la qualité de l'eau du lac ne cesse de s'améliorer, il n'en est pas de même des milieux aquatiques qui continuent inexorablement de régresser ou de s'appauvrir. En 50 ans, le littoral a perdu 60% de ses surfaces de roselières (il n'en reste que 26 ha !). Les zones humides sont sous assistance respiratoire. Les rivières souffrent, quant à elles, d'un malaise géométrique qui interdit la

diversité : le trapèze et la ligne droite. Seul rayon de soleil dans cette pénombre faunistique et floristique : les 300 hectares d'herbiers lacustres.

#### **LE CONTRAT DE BASSIN VERSANT : DES OBJECTIFS**

**2002.** Constituant à lui seul l'élément le plus important du projet Grand Lac (1/3 du budget de celui-ci, soit 122 millions d'euros), le contrat de bassin versant du lac du Bourget, signé le 28 septembre 2002, définit quelques 250 opérations à conduire d'ici 2009 pour garantir durablement la ressource en eau et la biodiversité de ce territoire. Cette nouvelle étape dans la reconquête de la ressource eau sera décisive. D'abord, la restauration de la qualité de l'eau doit s'étendre aux rivières. Elles sont trop souvent frappées par des pollutions dont le caractère accidentel devient répétitif. Cela suppose une implication forte des acteurs économi-

ques pour améliorer ou réduire les rejets d'activités. Ensuite, la restauration physique des rivières doit être engagée. Cet objectif nécessitera de modifier notre regard sur ces cours d'eau qui ne sont ni des égouts, ni de vulgaires trapèzes dans lesquels s'écoulent les crues. Il faudra même, par endroit, défaire les aménagements que l'ignorance et la précipitation ont conduits à réaliser. L'évolution des connaissances oblige à redonner plus de vie à ces milieux. Il faudra ensuite enrayer ces processus qui ont conduit à gommer des cartes près de 60% de la surface des roselières et tant de zones humides. Ces surfaces ont été délaissées, voire rejetées par la société, mais aujourd'hui leur contribution réparatrice au cycle de l'eau est reconnue et appréciée. Enfin, et c'est le pari le plus audacieux, il nous faudra créer sur ce territoire un sentiment d'appartenance, seul gage de respect, s'intégrant aussi en cela au « défi humain » du projet Grand Lac visant à la modification des comportements.

#### **LE CONTRAT DE BASSIN VERSANT : DES MOYENS**

Mobilisant tous les acteurs (collectivités, industriels, artisans, agriculteurs, pêcheurs, protecteurs de la nature), abordant toutes les formes de pollution, recherchant à restaurer les fonctions naturelles des milieux aquatiques, ce contrat concrétise une approche globale du cycle de l'eau. L'enjeu est de taille, les moyens que nous allons y consacrer aussi. Pas moins de 122 millions d'euros seront nécessaires à la bonne fin de ce contrat.

**Renaud Jalinoux**



Les Mottets.

# Pour en savoir plus...

## A VISITER

### AIX-LES-BAINS

#### **Aquarium-Maison du lac du Bourget**

L'aquarium présente les poissons du lac tandis que la Maison du lac traite du lac et des hommes.

Visites tous les jours en juillet et août de 10h à 11h et de 14h à 18h.

Tél. 04 79 61 08 22

Animations pédagogiques

Tél. 04 79 88 83 27

#### **Musée lapidaire**

Dans le « *Temple de Diane* », inscriptions et statuaire gallo-romaine découvertes à Aix-les-Bains.

Tél. 04 79 88 68 00

#### **Thermes romains et modernes**

Tél. 04 79 35 38 50

### CHANAZ

#### **Musée des potiers gallo-romains de Portout**

A la rencontre des potiers, le contexte historique, la vie à Portout et la production de l'atelier au V<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.

Ouvert tous les jours

en juillet et août de 14h30 à 18h30.

Tél. 04 79 52 11 84

### SAINT-PIERRE-DE-CURTILLE

#### **Abbaye de Hautecombe**

• Lieu de sépulture de la Maison royale de Savoie.

Visite audioguidée de l'église.

Ouvert tous les jours sauf le mardi de 10h à 11h45 et de 14h30 à 17h30.

Communauté du Chemin Neuf

Tél. 04 79 54 26 12

### CHAMBÉRY

#### **Musée Savoisien**

La plus importante collection d'objets de l'âge du Bronze provenant des habitats des bords du lac du Bourget.

Ouvert tous les jours sauf le mardi de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Tél. 04 79 33 44 48



La plage d'Aix-les-Bains.

## VISITES GUIDÉES

Les principaux sites et monuments du tour du lac font l'objet de visites guidées.

FACIM

Tél. 04 79 60 59 00

Office de tourisme de Chambéry

Tél. 04 79 33 42 47

Office de tourisme d'Aix-les-Bains

Tél. 04 79 88 68 00

Office de tourisme du Bourget-du-Lac

Tél. 04 79 88 68 00

FRAPNA :

patrimoine naturel

Tél. 04 79 85 31 79

## POUR EN SAVOIR PLUS

Conservation départementale du Patrimoine

Tél. 04 79 60 49 36

Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie

Tél. 04 79 25 20 32

Archives municipales d'Aix-les-Bains

Tél. 04 79 61 40 84

CAUE de la Savoie dans le cadre du projet Grand Lac  
Tél. 04 79 96 74 16

• DRASSM

Direction Régionale de l'Archéologie Subaquatique et Sous-Marine  
Tél. 04 50 51 62 54

• CNR

Compagnie Nationale du Rhône  
04 79 81 31 36

• GIP Grand Lac

Tél. 04 79 25 36 42

**Avant-propos**

page 2

**Chronologie**

page 3

**Le lac du Bourget,  
un lac relique**

pages 4 et 5

**Les premières  
occupations humaines  
sur les rives du lac**

page 6

**Le lac du Bourget,  
une référence pour l'étude  
de l'âge du Bronze**

page 7

**Le lac à l'époque  
gallo-romaine**

page 8

**Aix-les-Bains,  
le Vicus Aquae  
à la source du thermalisme**

page 9

**Les monuments du Moyen-Âge**

pages 10 et 11

**Chronique littéraire**

pages 12 et 13

**Thermalisme, villégiature  
et tourisme au XIX<sup>e</sup> siècle**

page 14

**Voies d'eau, voies de terre,  
chemin de fer au XIX<sup>e</sup> siècle**

page 15

**Architecture et aménagements  
balnéaires au XX<sup>e</sup> siècle**

pages 16 et 17

**Le lac du Bourget  
et les zones humides**

pages 18 et 19

**Le Rhône et le lac  
les aménagements hydrauliques**

page 20

**L'eau douce,  
préservation d'une ressource**

pages 21 et 22

**Pour en savoir plus**

page 23

